

**EUREX FIDUCIAIRE
EUROPEENNE**

Société d'Expertise
Comptable inscrite
au tableau de
l'Ordre
de Lyon
Société de
Commissaires aux
Comptes inscrite
sur la liste
nationale des
commissaires aux
comptes, rattachée
à la CRCC de
Chambéry

**COMITE DEPARTEMENTAL DU RHONE
DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER**

86 bis, rue de Sèze

69006 LYON

**RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE**

CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

EUREX FIDUCIAIRE EUROPEENNE

SAS au capital de 1.958.624 euros - Siren n° 385 274 196 RC Annecy - TVA FR 88 385 274 196 - Code Naf 6920 Z
Siège Social : 1 rue du Champ de la Vigne - CS 40074 - 74603 Seynod Cedex

Bureau de Lyon : 53 rue Vauban - CS 30282 - 69453 Lyon Cedex 06 - Tél : 04 72 75 49 00
E.mail : eurex.lyon@eurex.fr - www.eurex.fr

**COMITE DEPARTEMENTAL DU RHONE
DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER**

86 bis, rue de Sèze

69006 LYON

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES
COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

**COMITE DEPARTEMENTAL DU RHONE
DE LA LIGUE NATIONAL CONTRE LE CANCER**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES
COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**

Aux Membres du Comité,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du **COMITE DEPARTEMENTAL DU RHONE de la Ligue Nationale Contre le Cancer** relatifs à l'exercice clos le 31/12/2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport le rapport financier du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du comité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du comité.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer

la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

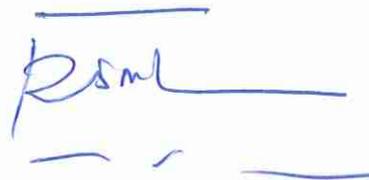
Comme précisé par l'article L.813-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à LYON, le 28 mars 2022

EUREX FIDUCIAIRE EUROPEENNE
Le Commissaire aux Comptes

Franck LABINTAN



ANNEXE AU RAPPORT

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

ANNEXE

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2021

BILAN ACTIF Exercice au 31/12/2021	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Exercice au 31/12/2020
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	377 563.86	(280 793.31)	96 770.55	101 545.31
Terrains				
Constructions	318 702.07	(223 471.64)	95 230.43	99 246.60
Install. techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	58 861.79	(57 321.67)	1 540.12	2 298.71
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinées à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	50 550.00		50 550.00	50 550.00
Participations et Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille	50 550.00		50 550.00	50 550.00
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISÉ - TOTAL I	428 113.86	(280 793.31)	147 320.55	152 095.31
STOCKS et EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES	137.66		137.66	1 953.40
CRÉANCES	289 848.99		289 848.99	198 871.56
Créances clients, usagers et comptes rattachés	126.50		126.50	
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	289 722.49		289 722.49	198 871.56
Legs et donations en cours de réalisation				
TRÉSORERIE	4 055 880.94		4 055 880.94	2 940 910.94
Valeurs mobilières de placement	3 094 579.88		3 094 579.88	2 174 117.57
Disponibilités	961 301.06		961 301.06	766 793.37
Charges constatées d'avance	6 729.50		6 729.50	9 439.14
ACTIF CIRCULANT - TOTAL II	4 352 597.09		4 352 597.09	3 151 175.04
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion Actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	4 780 710.95	(280 793.31)	4 499 917.64	3 303 270.35
ENGAGEMENT REÇUS				
LEGS NET A REALISER				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Non opposition de l'organisme de tutelle				
Assurance vie				
Dons en nature restant à vendre				

BILAN PASSIF	Exercice au 31/12/2021	Exercice au 31/12/2020
Fonds propres sans droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation		
Réserves	2 245 095.17	2 471 706.68
Réserves statutaires ou contractuelles	815 243.41	815 243.41
Réserves pour projet de l'entité	1 429 851.76	1 656 463.27
Autres réserves		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	1 301 302.67	(226 611.51)
Situation nette (sous total)	3 546 397.84	2 245 095.17
Fonds propres consommables		
Fonds propres consommables		
Fonds associatifs résultat /contrôle de tiers financeurs		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES - TOTAL I	3 546 397.84	2 245 095.17
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS - TOTAL II		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	43 908.00	43 370.00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - TOTAL III	43 908.00	43 370.00
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
AVANCES et ACOMPTEs sur COMMANDES EN COURS		
DETTEs	909 611.80	1 014 805.18
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	182 413.32	211 263.73
Dettes des legs et donations		
Dettes sociales	56 746.93	53 331.06
Dettes fiscales	9 688.99	9 373.87
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	660 762.56	740 836.52
Legs et donations en cours de réalisation		
Produits constatés d'avance		
EMPRUNTS ET DETTES - TOTAL IV	909 611.80	1 014 805.18
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	4 499 917.64	3 303 270.35

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
Cotisations	95 512.00	94 712.00	800.00	0.84 %
Ventes de biens et services	130 652.46	127 546.33	3 106.13	2.44 %
Ventes de biens	2 082.76	1 850.80	231.96	12.53 %
dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	128 569.70	125 695.53	2 874.17	2.29 %
dont parrainages	4 392.25	2 202.12	2 190.13	99.46 %
Concours publics et subventions d'exploitation	34 045.91	7 200.00	26 845.91	
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co				
Ressources liées à la générosité du public	1 162 344.36	1 431 994.73	(269 650.37)	-18.83 %
Dons manuels	1 152 849.52	1 096 251.28	56 598.24	5.16 %
Mécénats	9 494.84	8 000.00	1 494.84	18.69 %
Legs, donations et assurances-vie		327 743.45	(327 743.45)	
Contributions financières reçues	1 995 305.57	13 360.00	1 981 945.57	
Reprises sur amort., dépr., prov. et transfert de charges	43 370.00		43 370.00	
Utilisations des fonds dédiés	2 000.00		2 000.00	
Autres produits	0.57	533.50	(532.93)	-99.89 %
PRODUITS D'EXPLOITATION	3 463 230.87	1 675 346.56	1 787 884.31	
Achats de marchandises	1 764.54	1 787.96	(23.42)	-1.31 %
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	422 606.79	415 895.96	6 710.83	1.61 %
Aides financières	1 313 681.27	1 080 531.57	233 149.70	21.58 %
Impôts, taxes et versements assimilés	9 780.01	7 325.84	2 454.17	33.50 %
Salaires et traitements	201 141.47	203 797.89	(2 656.42)	-1.30 %
Charges sociales	79 329.20	72 295.70	7 033.50	9.73 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	52 991.09	25 402.86	27 588.23	
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	92 095.39	95 335.98	(3 240.59)	-3.40 %
CHARGES D'EXPLOITATION	2 173 389.76	1 902 373.76	271 016.00	14.25 %
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 289 841.11	(227 027.20)	1 516 868.31	
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis	451.25	550.00	(98.75)	-17.95 %
Autres intérêts et produits assimilés	861.31	2 367.98	(1 506.67)	-63.63 %
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placemen				
PRODUITS FINANCIERS	1 312.56	2 917.98	(1 605.42)	-55.02 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilés				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placeme				
CHARGES FINANCIÈRES				
RÉSULTAT FINANCIER	1 312.56	2 917.98	(1 605.42)	-55.02 %

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	1 291 153.67	(224 109.22)	1 515 262.89	
Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char	10 374.00	5 412.48	4 961.52	91.67 %
PRODUITS EXCEPTIONNELS	10 374.00	5 412.48	4 961.52	91.67 %
Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	225.00	135.00	90.00	66.67 %
		7 779.77	(7 779.77)	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	225.00	7 914.77	(7 689.77)	-97.16 %
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	10 149.00	(2 502.29)	12 651.29	
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices				
TOTAL DES PRODUITS	3 474 917.43	1 683 677.02	1 791 240.41	
TOTAL DES CHARGES	2 173 614.76	1 910 288.53	263 326.23	13.78 %
EXCÉDENT OU DÉFICIT	1 301 302.67	(226 611.51)	1 527 914.18	
Dons en nature Prestations en nature Bénévolat	880.00	3 890.00	(3 010.00)	-77.38 %
		541.75	(541.75)	
	79 843.23	61 214.20	18 629.03	30.43 %
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	80 723.23	65 645.95	15 077.28	22.97 %
Secours en nature Mises à disposition gratuite de biens Prestations en nature Personnel bénévole	880.00	4 431.75	(3 551.75)	-80.14 %
	79 843.23	61 214.20	18 629.03	30.43 %
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	80 723.23	65 645.95	15 077.28	22.97 %
NON AFFECTÉS				



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
CLOS AU 31/12/2021

TABLE DES MATIERES

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION	& DES FAITS CARACTÉRISTIQUES
DE L'EXERCICE	4
1.1 OBJET SOCIAL	4
1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES REALISÉES	4
1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE	5
2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES	6
2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX	6
2.1.1 <i>Préambule</i>	6
2.1.2 <i>Cadre légal de référence</i>	6
2.2 DÉROGATIONS.....	6
2.2.1 <i>Cotisation des Comités Départementaux</i>	6
2.2.2 <i>Traitement des legs et donations (À supprimer si non RUP MUP)</i>	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN	7
3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF.....	7
3.1.1 <i>Principes généraux</i>	7
3.1.2 <i>État de l'actif immobilisé (brut)</i>	7
3.1.2.1 <i>Détail des colonnes « B et C »</i>	7
3.1.3 <i>Amortissements de l'actif immobilisé</i>	8
3.1.4 <i>Méthode et durées d'amortissements</i>	8
3.1.5 <i>Tableau de variation des immobilisations financières</i>	8
3.1.6 <i>Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2021</i>	9
3.1.7 <i>Stocks</i>	9
3.1.1 <i>Etat des échéances des créances</i>	9
3.1.2 <i>Tableaux des dépréciations</i>	9
3.1.3 <i>Disponibilités</i>	10
3.1.4 <i>Produits à recevoir par postes du bilan</i>	10
3.1.5 <i>Charges constatées d'avance</i>	10
3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF	11
3.2.1 <i>Tableau de variation des fonds propres</i>	11
3.2.2 <i>Fonds dédiés</i>	12
3.2.3 <i>Fonds reportés liés aux legs ou donations (A supprimer si non RUP MUP)</i>	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
3.2.4 <i>Provisions pour risques et charges</i>	13
3.2.4.1 <i>Tableau de variation</i>	13
3.2.4.2 <i>Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés</i>	13
3.2.5 <i>Dettes</i>	13
3.2.5.1 <i>Etat des échéances</i>	13
3.2.5.2 <i>Détail des dettes fiscales et sociales</i>	14
3.2.6 <i>Charges à payer par postes du bilan (Rubriques à détailler)</i>	14
3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	14
4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD).....	14
4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	15
4.2.1 <i>Produits liés à la générosité du public</i>	15
4.2.1.1 <i>Cotisations sans contrepartie</i>	15
4.2.1.2 <i>Dons manuels</i>	15
4.2.1.3 <i>Legs, donations, assurance-vie (A supprimer si non RUP MUP)</i>	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
4.2.1.4 <i>Mécénat</i>	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
4.2.1.5 <i>Autres produits liés à la générosité du public (Rubriques à détailler)</i>	15
4.2.2 <i>Produits non liés à la générosité du public</i>	15
4.2.2.1 <i>Parrainage des entreprises</i>	15
4.2.2.2 <i>Contributions financières sans contrepartie</i>	15
4.2.2.3 <i>Autres produits non liés à la générosité du public</i>	16
4.2.3 <i>Subventions et autres concours publics</i>	16
4.2.4 <i>Reprises sur provisions et dépréciations</i>	17

4.2.5	Utilisation des fonds dédiés	17
4.3	CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	17
4.3.1	Modalités de répartition des charges	17
4.3.2	Missions sociales.....	18
4.3.3	Frais de recherche de fonds	18
4.3.3.1	Frais d'appel à la générosité du public.....	18
4.3.3.2	Frais de recherches des autres ressources.....	18
4.3.4	Frais de fonctionnement.....	18
4.3.5	Dotations aux provisions et dépréciations.....	19
4.3.6	Reports en fonds dédiés de l'exercice	19
4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD.....	19
4.4.1	Principes généraux.....	19
4.4.2	Principes de valorisation.....	20
4.5	TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD	21
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	22
4.6.1	Honoraires des commissaires-aux-comptes	22
4.6.2	Charges et produits exceptionnels.....	22
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)	22
4.7.1	Compte d'Emploi des Ressources (CER)	22
4.7.2	Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public	23
4.7.3	Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public.....	23
5.	AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE	24
5.1	INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN	ERREUR ! SIGNET NON DÉFINI.
5.1.1	Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser (A supprimer si non RUP MUP).....	Erreur ! Signet non défini.
5.2	AUTRES INFORMATIONS	24
5.2.1	Informations relatives aux bénévoles	24
5.2.2	Informations relatives au personnel salarié.....	25
5.2.3	Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice	25
5.2.4	Certification du nombre d'adhérents.....	25

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;

- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants.

Le comité du Rhône de la Ligue Contre le Cancer a perçu en décembre 2021 un legs de 933.292,21€ dont la date de perception a été longtemps incertaine ce qui n'a pas permis d'utiliser son produit sur l'exercice 2021.

Les activités de notre association qui avaient subi une baisse importante en 2020 en raison de la crise sanitaire sont reparties à la hausse sans, toutefois, retrouver l'activité de 2019.

L'association Comité du Rhône de la Ligue Nationale Contre le Cancer célèbre en 2022 le centenaire de son existence.

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2021 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2021 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.2 DÉROGATIONS

2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Immobilisations corporelles	373 256	4 308	0	377 564
Immobilisations financières	50 550	0	0	50 550
Total	423 806	4 308	0	428 114

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	0	0
→ ...		
→ ...		
Immobilisations corporelles	0	0
→ ...		
→ ...		
Immobilisations financières	0	0
→ ...		
→ ...		
Total	0	0

3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort.Immobilisations incorporelles				
Amort.Immobilisations corporelles	271 710	9 083	0	280 338
Amort.Immobilisations financières				
Total	271 710	9 083	0	280 338

3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	50 550			50 550
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Total	50 550	0	0	50 550

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme et un contrat capitalisation.

3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2021

Rubriques	Montant soucript	Durée	Montant 31/12
Détailler le crédit bail: - Véhicule - Matériel de bureau - Autres ...			
Total	0	0	0

3.1.7 Stocks

Les produits destinés à la vente sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Un inventaire physique est pratiqué deux fois par an, au mois de juin et décembre.

3.1.1 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé → Autres immobilisations financières		0	
Actif circulant et charges d'avance → Créances clients et comptes rattachés		0	
→ Autres Créances		0	
→ Créances reçues par legs ou donations		0	
→ Charges constatées d'avance	6 730	6 730	
Total	6 730	6 730	0

3.1.2 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice 01/01/2021	Dotations	Reprises	Fin exercice 31/12/2021
Immobilisations incorporelles Immobilisations corporelles Stocks Créances Immobilisations financières				
Total	0	0	0	0

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions Contrat de capitalisation Obligations Bons du trésor Autres valeurs mobilières	50 550	50 550			
Total	50 550	50 550	0	0	0

3.1.3 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2021	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	631 966	
Livrets et comptes épargne	3 181 355	
Comptes à terme		
Total	3 813 321	1 313

3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Fournisseurs débiteurs		
4091	138	138
4092	0	1 816
Créances clients et comptes rattachés		
→		
→		
<i>Créances par legs ou donation en cours de réalisation</i>		
Autres créances		
→		
→		
→		
→		
→		
→		
Disponibilités		
Total	138	1 954

3.1.5 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
SIMONNEAU	2134	2169
ORALIA	911	911
ORANGE	0	307
NEXITY	372	315
NXO	0	569
VILLE DE LYON	0	
NOUGEIN AUTO	2 968	2 866
AST	0	648
PUBLICCONTACT	0	1 308
CHEQUES DEJEUNER	0	346
Total	6 385	9 439

3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2021		Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2021	
	Montant		Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public
Fonds propres sans droit de reprise										
→ Fonds statutaires	815 243								815 243	
→ Fonds de réserve générale	1 656 463								1 429 851	
→ Fonds de réserve missions sociales										
→ Legs et donations avec contrepartie			-226 612							
Fonds propres avec droit de reprise										
Ecart de réévaluation										
Réserves										
Report à nouveau										
Excédent ou déficit de l'exercice			1 301 303	1 301 303	1 301 303	1 301 303			1 301 303	
Subventions d'investissement										
Provisions réglementées										
Total	2 471 706		1 074 691	1 301 303	1 301 303	1 301 303	0	0	3 546 397	

3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
Subventions d'exploitation :		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Ressources liées à la Générosité du Public :		0	0	0	0	0
→ Dons à détailler ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Dons"		0	0	0	0	0
→ Legs à détailler...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Legs"		0	0	0	0	0
Contributions financières d'autres organismes		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
Total		0	0	0	0	0

3.2.3 Provisions pour risques et charges

3.2.3.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques				0
→ Provisions pour litiges				0
→ Autres provisions pour risques				
Provisions pour charges				0
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				43 908
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite	43 370	43 908	43 370	
→				
Total	43 370	43 908	43 370	43 908

3.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 63 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

3.2.4 Dettes

3.2.4.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine		0		
→ à plus de 1 an à l'origine		0		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	178 672	178 672		
Dettes des legs ou donations		0		
Dettes fiscales et sociales	66 436	66 436		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0		
Autres dettes	660 763	660 763		
Produits constatés d'avance		0		
Total	905 871	905 871	-	-

3.2.4.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Dettes fiscales :	7 568	7 568
→ Impôt sur les sociétés		
→ Taxe sur les salaires		
→ Formation professionnelle et autres taxes	5 733	5 733
→ Etat charges à payer	1 835	1 835
Dettes sociales :	58 852	55 137
→ Urssaf/ Pôle emploi	19 292	21 547
→ Caisse de retraite	4 791	1 560
→ Caisse de prévoyance	3 914	4 975
→ Personnel autres charges à payer		
→ Organismes sociaux autres charges à payer	684	0
→ Dettes congés à payer	18 920	17 445
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	9 130	7 804
→ Prélèvement à la source	2 121	1 806
Total	66 420	62 705

3.2.5 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	0	0
→ FNP - Factures non parvenues		
...		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	147 179	145 905
factures à recevoir 4081	4 947	7 170
factures à recevoir 4082	142 232	138 735
...		
Dettes des legs et donations :	0	0
...		
Autres dettes :	660 763	740 836
frais de bénévoles 4681	247	1 401
charges à payer recherche 4684	384 447	268 600
charges à payer autres 4685	276 069	264 599
recherche à payer à la fédération 468631	0	206236
Total	807 942	886 741

4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

LA LIQUE Ligue Française de Lutte contre le Cancer	REPORTING - COMITÉ DU RHÔNE		EMPLOIS		Décembre 2020		
		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public		
CHARGES PAR DESTINATION							
1. MISSIONS SOCIALES		1 699 246,11	1 642 815,40	1 419 923,37	1 411 699,57		
1.1 Réalisées en France		1 699 246,11	1 642 815,40	1 419 923,37	1 411 699,57		
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme		470 238,84	431 445,23	399 716,80	392 542,31		
1.1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France		1 229 007,27	1 211 370,17	1 020 206,57	1 019 157,36		
1.2 Réalisées à l'étranger							
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme							
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes							
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		281 488,70	279 666,70	267 796,89	267 172,37		
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		281 488,70	279 666,70	267 796,89	267 172,37		
2.2 Frais de recherche d'autres ressources							
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT		148 971,95	148 781,38	205 950,27	204 847,32		
3.1 Frais d'information et de communication		22 596,80	22 596,80	29 005,66	28 475,66		
3.2 Frais de fonctionnement		116 416,55	116 415,98	159 632,40	159 128,90		
3.3 Autres charges		9 958,60	9 768,60	17 312,21	17 242,76		
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		43 908,00	43 908,00	16 618,00	16 618,00		
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES							
6. REPORTS EN FONDS DEDIE'S DE L'EXERCICE							
TOTAL CHARGES		2 173 614,76	2 115 171,48	1 910 288,53	1 900 337,36		
EXCÉDENT OU DÉFICIT		1 301 302,67		-226 611,51			

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		Décembre 2021		Décembre 2020	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public	
CHARGES PAR DESTINATION					
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES		35 046,39	36 046,39	25 820,39	25 820,39
Réalisées en France		35 046,39	36 046,39	25 820,39	25 820,39
Réalisées à l'étranger					
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS		18 486,40	18 486,40	14 071,30	14 071,30
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT		26 190,44	26 190,44	25 754,26	25 754,26
TOTAL		80 723,23	80 723,23	65 645,95	65 645,95

REPORTING - COMITÉ DU RHÔNE		Décembre 2021		Décembre 2020	
		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
RESSOURCES					
PRODUITS PAR ORIGINE					
1.	PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-3 341 032,16	-3 341 032,16	-1 661 648,92	-1 661 648,92
1.1	<i>Cotisations sans contrepartie</i>	-95 512,00	-95 512,00	-94 712,00	-94 712,00
1.2	<i>Dons, legs et mécénat</i>	-1 162 344,36	-1 162 344,36	-1 431 994,73	-1 431 994,73
1.3	<i>Autres produits liés à la générosité du public</i>	-2 083 175,80	-2 083 175,80	-134 942,19	-134 942,19
2.	PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-54 469,36		-14 828,10	
2.1	<i>Cotisations avec contrepartie</i>				
2.2	<i>Parrainage des entreprises</i>	-4 392,25		-2 202,12	
2.3	<i>Contributions financières sans contrepartie</i>	-39 702,54		-6 680,00	
2.4	<i>Autres produits non liés à la générosité du public</i>	-10 374,57		-5 945,98	
3.	SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	-34 045,91		-7 200,00	
4.	REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	-43 370,00	-43 370,00		
5.	UTILISATIONS DES FONDIS DEDIEES ANTERIEURES	-2 000,00	-2 000,00		
	TOTAL	-3 474 917,43	-3 386 402,16	-1 683 677,02	-1 661 648,92

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		Décembre 2021		Décembre 2020	
		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE					
1.	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-80 723,23	-80 723,23	-65 645,95	-65 645,95
	<i>Bénévolat</i>				
	<i>Prestations en nature</i>	-79 843,23	-79 843,23	-61 214,20	-61 214,20
	<i>Dons en nature</i>			-541,75	-541,75
2.	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-880,00	-880,00	-3 890,00	-3 890,00
3.	CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
	<i>Prestations en nature</i>				
	<i>Dons en nature</i>				
	TOTAL	-80 723,23	-80 723,23	-65 645,95	-65 645,95

4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association.

Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Dons manuels

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

4.2.1.3 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes		
ventes dont abonnements à vivre	1 925	1 380
activités de récupération	124 051	123 493
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :		
contribution reçue du siège	15 000	
quote part de générosité reversée par le siège	1 947 287	
quote part de générosité reversée par d'autres entités	10 316	6 680
produits financiers	861	2 918
autres produits liés aux missions sociales		7 449
Total	2 099 440	141 920

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Ventes de marchandises ou de prestations de services		
Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :		
→ Redevances d'actifs incorporels		
→ Loyers		
→ Plus ou moins-values de cessions de ces actifs		
Total	0	0

4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation ;
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégré au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		
Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Total	0	0

4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
Total	0	0

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance. Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Loyer	5 572	1 813	383	7 768
Assurance	2 882		698	3 580
Electricité et eau	947		372	1 319
Téléphone	2 237	1 255	1 246	4 738
Affranchissement	72 310	13 918	1 818	88 046
Autres (à préciser)				0
Total	83 948	16 986	4 617	105 451

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondant, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Actions pour les malades	44 814	30 040
Actions d'information, de prévention et de dépistage	104 427	98 363
Actions de formation	21 202	11 046
Actions de recherche	0	0
Actions de société et politique de santé	45 743	45 682
Frais d'appel aux dons et legs	26 665	92 061
Frais de fonctionnement (dont communication)		
Total	242 851	277 192

4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2021	2020
Actions pour les malades	270 803	218 384
Actions d'information, prévention,dépistage	132 154	118 136
Actions de formation	920	944
Actions de recherche	61 440	60 687
Actions autres	4 921	4 831
Total	470 238	402 982
Versement à d'autres organismes	2021	2020
Actions pour les malades	409 974	393 030
Actions d'information, prévention,dépistage	10 000	10 846
Actions de formation	0	0
Actions de recherche	809 033	612 866
Actions autres		
Total	1 229 007	1 016 742

4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2021	2020
Frais d'information et de communication	22 597	29 006
Frais de gestion :		
impôts et taxes	4 307	4 176
cotisation statutaire	31 294	29 270
charges exceptionnelles	0	135
amortissements	9 083	16 565
autres	90 773	110 078
Total	158 054	189 230

4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation		
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés		
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes		
Total	0	0

4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2021	2020
Bénévolat	SMIC x 1,5	79 843	61 214
Prestation	Tarif négocié	880	340
Autres (à préciser)		0	3 890
Total		80 723	65 444

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses

4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds		Frais de fonction- nement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RESULTAT		
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger								
	Par l'organisme	à d'autres organismes	Par l'organisme	à d'autres organismes						Générosité du public	Autres ressources
Achats de marchandises	1078				687				1765		
Variation de stock	0								0		
Autres achats et charges externes	166 872			218 858	36 191				421 921		
Aides financières	82 074	1 228 007		2 000	600				13 13 681		
Impôts, taxes et versement assimilés	3 412			746	5 624				9 780		
Salaires et traitements	122 552			32 309	46 280				201 141		
Charges sociales	48 229			12 761	18 340				79 330		
Dotations aux amortissements et dépréciations					9 083				9 083		
Dotations aux provisions						43 908			43 908		
Report en fonds dédiés											
Autres charges	46 022			14 727	31 347				92 096		
Charges financières					0				686		
Charges exceptionnelles					135				225		
Participations des salariés aux résultats											
Impôt sur les bénéfices											
TOTAL	470 239	1 229 007	0	281 491	148 287	43 908	0	0	2 173 616		

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonction- nement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mises à disposition gratuite de biens					
Prestations de services	36 046		18 486	26 190	80 722
Personnel bénévole					
TOTAL	36 046	0	18 486	26 190	80 722

4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2021
Contrôle légal des comptes Autres missions	3 720
Total	3 720

4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2021
Produits exceptionnels	
remboursements d'allocations de recherche 2018	9 373
remboursements syndics exercices antérieurs	1 004
→ ...	
→ ...	
Total	10 377
Charges exceptionnelles	
amendes excès de vitesse	180
mise en demeure ORALIA	45
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
Total	225

4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

LA LIQUE DONTON EN CANCER	069 - COMITÉ DU RHÔNE	Décembre 2021	Décembre 2020
EMPLOIS PAR DESTINATION CER		TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
1. MISSIONS SOCIALES		1 642 815,40	1 411 699,67
1.1 Réalisées en France		1 642 815,40	1 411 699,67
Actions réalisées par l'organisme		431 445,23	392 542,31
Actions en direction des malades, des proches et ébts de santé		232 755,63	209 625,25
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		131 408,27	116 255,32
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		920,43	944,19
Actions de société et politique de santé		4 921,19	4 830,80
Actions internationales réalisées par l'organisme			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		61 439,71	60 886,75
Actions de création-subvention-administration d'établissement			
Autres actions			
Versements à d'autres organismes agissant en France		1 211 370,17	1 019 157,36
Actions en direction des malades, des proches et epts de santé		401 709,71	396 494,57
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		10 000,00	10 846,00
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		799 660,46	611 816,79
Programmes nationaux		411 786,00	264 266,00
Programmes régionaux et départementaux		387 874,46	347 550,79
Mission reversement legs			
Autres actions			
Actions de société et politique de santé			
1.2 Réalisées à l'étranger			
Actions réalisées par l'organisme			
Versements à un organisme central ou d'autres organismes			
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDIS		279 666,70	267 172,37
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		279 666,70	267 172,37
Frais d'appel de dons		187 779,99	198 328,22
Frais d'appel des legs			
Frais traitements des dons		83 556,42	66 319,78
Frais de traitements des legs		5 398,63	514,27
Frais de campagne pour des dons en nature			
Achats pour manifestations et ventes		2 201,00	
Activités de récupérations		730,66	2 010,10
2.2 Frais de recherche d'autres ressources			
Frais de Recherche de Mécénat Aldes aux Malades			
Frais de Rech de Mécénat Info,Prév,Dép			
Frais de Recherche de Mécénat Formation			
Frais de Recherche de Mécénat Formation			
Concours ext-parrainage entp Aldes aux Malades			
Concours ext-parrainage entp Info,Prév, Dép			
Concours ext-parrainage entp Formation			
Concours ext-parrainage entp Recherche			
Frais de recherche partenariat			
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics			
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT		148 781,38	204 847,32
3.1 Frais d'information et de communication		22 596,80	28 475,66
Frais d'information et de communication externe		22 596,80	28 475,66
Frais d'information et de communication Interne			
3.2 Frais de fonctionnement		116 415,98	159 128,90
Frais de gestion		80 813,69	125 682,65
Formation administrative			
Impôts et taxes		4 307,53	4 176,37
Cotisation statutaire 10%		31 294,76	29 269,88
3.3 Autres charges		9 768,60	17 242,76
Charges financières		685,51	612,58
Dotations aux amortissements		9 083,09	16 564,63
Charges exceptionnelles			65,55
TOTAL DES EMPLOIS		2 071 263,48	1 883 719,36
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		43 908,00	16 618,00
5. REPORTS EN FONDIS DÉDIÉS DE L'EXERCICE			
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		1 271 230,68	
TOTAL		3 386 402,16	1 900 337,36

LA LIGUE CONTRE LA CANCÉROLOGIE	069 - COMITÉ DU RHÔNE	Décembre 2021	Décembre 2020
EMPLOIS PAR DESTINATION CER		TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		TOTAL	TOTAL
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES		36 046,39	25 820,39
Réalisées en France		36 046,39	25 820,39
Réalisées à l'étranger			
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS		18 486,40	14 071,30
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT		26 190,44	25 754,26
TOTAL		80 723,23	65 645,95

FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL	TOTAL
Fonds dédiés liés à la générosité du public en début d'exercice		
=- Utilisation	2 000,00	
=+Report		
Fonds dédiés liés à la générosité du public en fin d'exercice	-2 000,00	

LA LIQUE CONTRÔLE GÉNÉRAL	069 - COMITÉ DU RHÔNE	Décembre 2021	Décembre 2020
RESSOURCES PAR ORIGINE CER		TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
RESSOURCES DE L'EXERCICE			
1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-3 341 032,16	-1 661 648,92
1.1 Cotisations sans contrepartie		-95 512,00	-94 712,00
1.2 Dons, legs et mécénat		-1 162 344,36	-1 431 994,73
Dons manuels non affectés		-1 125 497,91	-1 077 968,38
Dons manuels affectés		-27 351,61	-18 282,90
Legs, donations et assurances-vie non affectés			-327 743,45
Legs et autres libéralités affectés			
Mécénat		-9 494,84	-8 000,00
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		-2 083 175,80	-134 942,19
Manifestations		-877,57	
Ventes (dont abonnement à vivre)		-1 925,00	-1 385,00
Prestations et autres ventes		-126,50	-915,00
Activités de récupération		-123 173,38	-122 578,41
Charges et Produits exceptionnels			
Droits d'auteurs			
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)		-157,76	-465,80
Autres produits affectés			
Produits financiers		-1 312,56	-2 917,98
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités		-1 955 603,03	-6 680,00
2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		-43 370,00	
3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS		-2 000,00	
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège			
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP		-2 000,00	
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés			
TOTAL DES RESSOURCES		-3 386 402,16	-1 661 648,92
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE			-238 688,44
TOTAL		-3 386 402,16	-1 900 337,36

Ressources reportées liées a la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	2 075 153,56	2 305 057,14
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public	1 271 230,68	-238 688,44
Investissements et désinvestissements nets liés a la GP	-2 620,91	8 784,86
Ressources reportées liées a la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	3 343 763,33	2 075 153,56

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-80 723,23	-65 645,95
Bénévolat	-79 843,23	-61 214,20
Prestations en nature		-541,75
Dons en nature	-880,00	-3 890,00
TOTAL	-80 723,23	-65 645,95

4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'applique à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	Dotations brutes	Dotations à neutraliser
2009							
2010							
2011							
2012							
2013							
2014							
2015							
2016							
2017							
2018							
2019							
2020							
2021							
Total							

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayants financées.

4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 AUTRES INFORMATIONS

5.1.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus				
Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....				
Bénévoles "administratifs"				
Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	5	2172	1,33	34332,5
Bénévoles de terrain				
Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales	9	1864	1,76	45510,51
Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... réunions... Organisation de manifestations Communication, démarches auprès des médias Ventes au profit du CD Collecte de matériels (cartouches, téléphones...)	1	167,5		
Quête sur la voie publique ou à domicile	1	432		
Démarches auprès des notaires, des entreprises... Autres. (prévention politique de sante)	4	418		
Total	20	5 054	3	79 843

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=15,72 € (nbre heure équivalent temps plein x 15,72 €), ou renseigné par le calcul de GABES

5.1.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié Personnel mis à disposition CES et/ou autres....	7	11 544	6
Total	7	11 544	6

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

5.1.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements 6257 - Réceptions	Frais de transport et hébergement Restauration	3 416
...	...	
...	...	
...	...	
Total		3 416

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

5.1.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 11939 membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.